



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit



LOI n° 2025-989 du 24 octobre 2025 portant transposition des accords nationaux interprofessionnels en faveur de l'emploi des salariés expérimentés et relatif à l'évolution du dialogue social (1)

NOR : TRST2508279L

ELI : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2025/10/24/TRST2508279L/jo/article_8

Alias : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2025/10/24/2025-989/jo/article_8

JORF n°0252 du 25 octobre 2025

Texte n° 1

Version initiale

Article 8

Le code du travail est ainsi modifié :

1° Après la seconde occurrence du mot : « élus », la fin du deuxième alinéa de l'article L. 2143-3 est supprimée ;

2° Les deuxième à cinquième et dernier alinéas de l'article L. 2314-33 sont supprimés.